

Le 8 juillet 2022

Mr Brian Engelman,
gestionnaire de l'actif
Hebron
ExxonMobil Canada Properties (EMCP)
20 Hebron Way
St. John's, NL
A1A 0L9

Monsieur Engelman,

Objet : Approbation du délégué à la sécurité de la quantité d'explosifs entreposés à bord de la plateforme Hebron

Nous avons examiné votre lettre en date du 23 juin 2022 et approuvé votre demande d'augmentation de la quantité totale d'explosifs entreposés à bord de la plateforme Hebron à un maximum de 200 kg pendant les périodes d'activités de perforation de puits, au lieu de la quantité maximale (75 kg) stipulée dans l'article 153(1)c) du *Règlement sur la santé et la sécurité au travail dans la zone extracôtière Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*.

Cette approbation est assujettie à toutes les mesures d'atténuation énumérées dans la demande d'approbation et, pour plus de précision, elle est assujettie aux conditions suivantes :

1. Les expéditions seront planifiées de sorte que les explosifs restent à bord le moins de temps que possible.
2. La quantité d'explosifs entreposés sur la plateforme Hebron n'est pas supérieure à celle requise pour l'opération.
3. La *procédure de contrôle des explosifs de Schlumberger sur les plateformes Hibernia et Hebron* sera respectée en tout temps. Toute modification ou mise à jour de cette procédure doit être signalée au C-TNLOHE.
4. La quantité d'explosifs à bord est consignée dans les rapports quotidiens remis au C-TNLOHE.

Veuillez vous assurer que cette lettre d'approbation ainsi que la lettre de demande d'approbation sont remises au comité en milieu de travail et affichées publiquement sur le lieu de travail.

Cordialement,

« Original signé par Paul Alexander »

Paul Alexander, MSc, ing., délégué à
la sécurité PAP